

Conclusion

Jean-Noël CAU, Président du CIP

Tout au long de cette journée, nous avons pu sentir une réelle inquiétude de la part des professionnels. L'accroissement des efforts qui leurs sont demandés risque à terme de détériorer le système sanitaire.

En outre, une réflexion doit être menée sur de nouveaux modes de distribution mais il n'incombe pas au CIP de la mener.

En revanche, tous les acteurs sont d'accord pour optimiser la qualité de la dispensation. Je vois trois chantiers à mettre en oeuvre et je lance un appel à compétences pour rejoindre les groupes de projet du CIP :

- Inviolabilité des boîtes
- Marquage des UCD
- Lutte contre la contrefaçon : mise à disposition des numéros de série dans une base de données centralisée

Je vous remercie.